



**MISE EN ŒUVRE ET ADMINISTRATION DE L'ACCORD
SUR LES OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE BURKINA FASO

Addendum

La communication ci-après, présentée au titre de l'article 15.2 de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce, a été reçue de la délégation du Burkina Faso.

Conformément à l'article 15.2 de l'Accord sur les Obstacles Techniques au Commerce (OTC), le Gouvernement du Burkina Faso informe le Comité OTC qu'il a adopté:

- le Décret n° 2013/PRES/PM/MICA/MEF du 05 avril 2013 portant approbation des statuts de l'Agence Burkinabé de la Normalisation et de Métrologie ABNORM;
- le Décret n° 2016-357/PRES/PM/MEF/MICA/MINEFID du 13 mai 2016 portant approbation des statuts de l'Agence Burkinabé de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (A.B.NOR.M);
- le Décret N° 2016-1248/PRES/PM/MCIA/MINEFID du 30 décembre 2016 fixant les conditions d'utilisation de la marque nationale de conformité des produits, procédés et services aux normes;
- le Décret N° 2017-1317/PRES/PM/MCIA/MINEFID du 30 décembre 2016 fixant les modalités d'élaboration et d'application des normes nationales;
- l'Arrêté N° 2017-0159/MCIA/SG/ABNORM du 10 mai 2017 portant organisation, attributions et fonctionnement de l'Agence Burkinabé de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (A.B.NOR.M);
- l'Arrêté N° 2017-0276/MCIA/SG du 21 juillet 2017 fixant la liste des produits, procédés et services faisant l'objet d'utilisation de la marque nationale de conformité aux normes; et
- l'Arrêté conjoint N° 2018-0257/MCIA/MINEFID du 27 août 2018 portant fixation de la liste des produits soumis au Certificat National de Conformité (CNC).

L'Agence Burkinabé de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM) qui joue le rôle de l'Organisme National de Normalisation (ONN), est le Point National d'Information (PNI) sur les Obstacles Techniques au Commerce (OTC).

Son adresse est la suivante:

Agence Burkinabé de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité
Avenue des Arts
Tel: (+226) 25 37 14 43
Courrier électronique: abnorm.bf@gmail.com
Site web: www.abnorm.bf

Les contacts du gestionnaire du PNI/OTC sont les suivants:

Monsieur KIEMA Sibidaogo Wilfrid

Tel: (+226) 76 67 46 29 / 71 11 68 77

Mail: siwil2012@gmail.com
